

**DELIBERATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne**

Séance du 10 septembre 2019

Délibération n°48 - 2019 relative à l'approbation de la charte du doctorat.

**Vu l'article 17-4 du règlement intérieur de l'URCA,
Vu l'avis favorable de la Commission Recherche en date du 25 juin 2019,**

Le Conseil d'administration approuve la charte du doctorat.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	19
Majorité absolue	19	Membres représentés	8
Nombre de pouvoirs	8		

Décompte des suffrages

Votants	27	Pour	27	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Visa du Président

Guillaume GELLE

Document en annexe au présent extrait : Charte du doctorat

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : **18 SEP. 2019**

Document mis en ligne le : **18 SEP. 2019**